



Département du Gard
COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DEL-2026-024

Séance du 20 mars 2026

Nombre

Conseillers en exercice	15
Présents	15
Votants	15
Absents	0

L' an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Mme POREAU Sylvie, Monsieur COLOMBELLE Frédéric, Madame MAHEO Stéphanie, Madame LAFFUITTE Camille, Monsieur AZNAR Didier, Madame AGUILAR Catherine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Monsieur HENRY Claude, Madame MAURIN Manon, Monsieur MARTINEZ Thierry, Madame BARBIN Tanya, Monsieur ANASTASY Willaim, Madame GISSINGER Sylviane

Date de convocation
16/03/2026

Procurations :

Date d'affichage
16/03/2026

Absents excusés :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame MAURIN Manon est nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux : SIVU du massif bagnolais, SIIG, Territoire d'énergie Gard SMEG

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles relatifs à la représentation dans les syndicats intercommunaux ;

Vu la délibération, portant organisation et fonctionnement des délégations ;

Considérant la nécessité d'assurer une représentation effective de la commune dans les syndicats intercommunaux concernés ;

Après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1 : Désignation des délégués

Sont désignés en qualité de délégués du Conseil Municipal pour représenter la commune au sein des syndicats intercommunaux suivants :

- **SIVU du Massif Bagnolais :**
 - M. HENRY Claude, Délégué principal
 - M. AZNAR Didier, Délégué suppléant
- **SIIG (Syndicat Intercommunal d'Intérêt Génomique) :**
 - M.COMBA Jean Bernard, Délégué principal
 - M. COLOMBELLE Frédéric, Délégué suppléant
- **Territoire d'énergie Gard SMEG (Syndicat Mixte d'Énergie et de Gestion) :**
 - M.COMBA Jean Bernard, Délégué principal
 - M.AZNAR Didier, Délégué suppléant
 - M. COLOMBELLE Frédéric, Délégué principal
 - M. HENRY Claude, Délégué suppléant

Délai de recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes : 2 mois

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 030-213002884-20260320-DEL_2026_024-DE

Article 2 : Mandat

Les délégués ont pour mission d'assurer la représentation de la commune, de suivre les dossiers, de participer aux conseils syndicaux, et de rendre compte au Conseil Municipal.

Article 3 : Durée

Les délégués sont désignés pour une durée d'un mandat municipal, renouvelable selon les modalités en vigueur.

Article 4 : Entrée en vigueur

La présente délibération prend effet à compter de sa date d'adoption.

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

La Secrétaire,
MAURIN Manon

Le Maire,
Gérald MISSOUR